

## 11ème message technique, message du lundi 12 mai 2025 8h

### ***Oïdium***

Une infection causée par l'oïdium est prévue ce mercredi 14 mai en pm/soirée. Pour les vergers avec historique, prévoir une intervention mercredi en avant-midi afin de couvrir le plus de feuillage possible. La maladie s'attaque aux jeunes feuilles, les vieilles feuilles ayant développé une résistance ontogénique.

Étant donné qu'il s'agit d'un traitement uniquement contre le blanc, favoriser les groupes que l'on n'utilise plus pour la tavelure (Groupe 3 Nova ou Groupe 11). Consulter [l'affiche PFI](#) pour les produits et doses.

### ***Punaise terne***

Plusieurs fenêtres pour intervenir dans les prochains jours en soirée. Évidemment si des fleurs sont présentes dans vos pommiers, l'intervention ira à l'année prochaine...

**RAPPEL : il est interdit de faire un insecticide durant la floraison! Cela inclut la floraison des poiriers, pruniers et pommetiers dans vos parcelles.**

### ***Feu bactérien : Rappels***

La floraison des pommetiers d'été a commencé dans la journée hier dimanche. Ce matin à 6h30, nous avons observé les premières fleurs dans les variétés hâties dans les secteurs les plus chauds de la région (Ch. d'Oka, rue Binette). Les parcelles en scénario 3 pourraient avoir une première infection ce mercredi matin pour les poiriers (fleurs du 12 mai et avant) et pommiers (fleurs du 11-12 mai). Nous vous tiendrons au courant s'il y a lieu d'intervenir. Dans tous les cas, surveillez vos parcelles et gardez en note la date d'ouverture de vos premières fleurs.

Notez que nous ferons le suivi d'ouverture de fleurs sur Paulared, McIntosh et Gala dans 3 vergers de la région. Cela permet de suivre l'avancement de la floraison et d'aider à la gestion du risque pour la brûlure bactérienne.

Pour qu'une infection de brûlure bactérienne sur fleur ait lieu, souvenez-vous qu'il faut la réunion de ces 3 facteurs suivants :

1. **Inoculum** (présence de chancres dans la région)
2. **De la chaleur durant la floraison** (nécessaire à la multiplication de la bactérie)
3. **Des conditions d'humidité suffisante** (pluie, rosée...)

Pour les prochains messages techniques concernant le feu bactérien, lorsque nous parlerons de scénario 1, 2 ou 3, voici la signification de ceux-ci :

- **Scénario 1** : Pas de feu bactérien dans votre secteur régional l'année précédente

- **Scénario 2** : Présence de feu bactérien dans votre secteur régional l'année précédente
- **Scénario 3** : Présence de chancres actifs et/ou de feu bactérien dans votre secteur (la pire des 3 situations)

Nous considérons qu'aucun verger de la région de Deux-Montagnes n'est dans le cas du scénario 1.

**En régie conventionnelle** = Éviter de réaliser les Tts en dilué (750 à 1000 L / ha).

#### **En régie biologique = Blossom Protect (BP)**

Ce produit contient une levure s'installant dans la fleur afin de faire concurrence à la bactérie du feu bactérien. Vu le mode d'action du BP, les fleurs sont à protéger avec cette levure AVANT l'infection et donc ce produit doit être appliqué au minimum 18 heures avant une infection.

Ce produit biologique se vend en 2 emballages séparés. Il se conserve 18 mois après la date de fabrication à 20°C et 30 mois à 8°C.

Utiliser un litrage / ha suffisant pour couvrir vos arbres. Intervenir à 500 L de bouillie / ha sur nains et semi-nains. Pour les standards, prévoir plutôt un litrage maximal de 1 000 L/ha. Le BP se mélange en cuve avec le soufre seulement. Respecter les délais entre les applications de fongicides et du BP pour conserver l'efficacité de ce dernier :

- ***Vous avez appliqué un fongicide AUTRE que le soufre (chaux soufrée ou B2K)*** : Attendre que votre fongicide sèche avant d'appliquer votre BP (donc attendre seulement qq heures...). **Pour le cuivre**, attendre 48h avant d'appliquer votre BP.
- ***Vous avez appliqué votre BP*** : Attendre minimum 48 heures avant d'appliquer un de ces fongicides : cuivre, chaux soufrée, B2K.

**Étant donné les problèmes d'approvisionnement en BP pour cette saison**, vous avez l'option d'utiliser la dérogation donnée par le CARTV pour la saison 2025 uniquement. Cependant, elle vous permet de maintenir votre certification biologique au Québec seulement. Dans le cas où vous décidez de ne pas vous prévaloir de cette dérogation en raison de votre marché, notez qu'il y a un autre produit permis en régie biologique, Oxidate 2.0.

Celui-ci est à base de peroxyde d'hydrogène et d'acide peracétique. Il n'est pas aussi efficace que le BP pour contrôler le feu bactérien. Nous ne l'avons jamais essayé par le passé. Ce produit s'utilisera dans ces situations :

- Lorsque le délai entre une application de BP et l'infection est trop court... Toutefois, ce produit « désinfecte » les fleurs et élimine aussi bien les bactéries de la brûlure ET la levure du BP.
- En fin de floraison (puisque il détruirait la levure du feu bactérien) lorsque toutes les fleurs sont ouvertes. Il serait votre dernier Tt de la saison contre le feu bactérien.

Ce produit n'a aucun effet en post-infection. Il est à utiliser avant que l'infection ait lieu, mais *après que la bactérie se soit multipliée dans la fleur.* Appliquer tôt le matin ou en fin d'après-midi. Le produit doit avoir le temps de sécher avant une pluie. A éviter lorsque les T° sont très chaudes... Ne pas mélanger avec d'autres produits étant donné le peu de recul que nous avons avec ce produit...

Pour les produits et doses consulter [l'affiche PFI 2025](#).

### ***Chantiers de surgreffage***

Pour les producteurs souhaitant réaliser du surgreffage, vous pouvez commencer dès le stade ballon.